

## COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

Avis  
17 juin 2015

### GLUCOSE LAVOISIER 10 %, solution injectable IV

Boîte de 10 ampoules (polypropylène) de 10 ml (34009 220 332 2 8)

Boîte de 100 ampoules (polypropylène) de 10 ml (34009 581 786 9 6)

Laboratoire CHAIX ET DU MARAIS

DCI	glucose
Code ATC (2013)	B05BA03 (Solution pour nutrition parentérale)
Motif de l'examen	<b>Inscription</b>
Liste(s) concernée(s)	<b>Collectivités (CSP L.5123-2)</b>
Indication(s) concernée(s)	<p>«- Apport calorique glucidique,  - Prévention des déshydratations intra et extra-cellulaires,  - Ré-hydratation lorsqu'il existe une perte d'eau supérieure à la perte en chlorure de sodium et autres osmoles,  - Prophylaxie et traitement de la cétose dans les dénutritons, les diarrhées ou les vomissements,  - Véhicule pour apport thérapeutique en période pré-opératoire, per-opératoire et post-opératoire immédiate. »</p>

## 01 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET REGLEMENTAIRES

---

AMM (procédure nationale)	5 mars 1998
Conditions de prescription et de délivrance	Non soumis à prescription médicale

## 02 CONTEXTE

---

Il s'agit d'une demande d'inscription sur la liste des spécialités agréées aux collectivités d'un complément de gamme en ampoules en polypropylène des spécialités GLUCOSE LAVOISIER 10% déjà disponibles en ampoules en verre.

## 03 CONCLUSIONS DE LA COMMISSION

---

Considérant l'ensemble de ces données et informations et après débat et vote, la Commission estime :

### 03.1 Service Médical Rendu

**La Commission considère que le service médical rendu par GLUCOSE LAVOISIER 10% est important dans les indications de l'AMM.**

**La Commission donne un avis favorable à l'inscription sur liste des spécialités agréées à l'usage des collectivités dans les indications et aux posologies de l'AMM.**

### 03.2 Amélioration du Service Médical Rendu

**Cette spécialité n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) par rapport à aux spécialités GLUCOSE LAVOISIER 10% déjà disponibles.**